

LE CANADIEN

L'EDITION QUOTIDIENNE
Parait tous les jours, et contient 10 colonnes de matière...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$6.00

TARIF DES ANNONCES:
Première insertion, 10 cts la ligne...

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Un an, payable d'avance, \$4.00

LE CULTIVATEUR:
Journal publié par le rédacteur en chef...

à peu près le même dans les deux versions. C'est vrai, mais lorsqu'on cite avec des guillemets il faut citer textuellement. Du reste, cette habitude de mettre un mot pour un autre joue parfois de vilains tours à M. Larue. Ainsi, à la page quatre on lit:
« En tête de la composition de M. Barnard on lit cet extrait bien connu qui a été formulé la première fois, si je ne me trompe par le bonhomme Franklin:
« Celui qui fait croire aux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

Voilà maintenant ce qu'on lit en tête du travail de M. Barnard:
« Celui qui fait croire aux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

Ici, en changeant un mot, M. Larue a changé le sens d'une phrase. Les paroles que M. Barnard cite signifient que quelque petite que soit la somme de bien que l'on accomplit on rend service à son semblable, quand même on ne réussit à faire pousser que deux brins d'herbe ou il ne possédait auparavant qu'un seul on a droit au titre de bienfaiteur. En substituant trois à deux, M. Larue a complètement dénaturé la pensée de l'auteur.

Mais, après tout, ce sont là plutôt des fautes d'omission que de commission. Après avoir cité quelques extraits des travaux des deux concurrents et avoir constaté que le sujet est vaste que, pour le remplir convenablement, il aurait fallu faire un traité complet, écrire un volume entier, M. Larue ajoute:

« Dans cette dernière partie de mon rapport je vais essayer de combler, quoique imparfaitement, certaines lacunes que les limites réservées à des semblables travaux rendent inévitables. »

« Ainsi, à propos de l'école de l'agriculture, les concurrents ont dit de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

« Je ne me demande souvent si l'on reviendra jamais au Canada, ces temps si heureux pour notre pays où nos ancêtres, riches ou pauvres, les habitants de nos plantations et autres lieux, se livraient à l'agriculture, et de cultiver la plus près du nord de la question, et particulièrement dans les cantons de la province où l'on ne possède que deux brins d'herbe ou à celui qui n'en possède qu'un seul, est un véritable bienfaiteur de son pays. »

ans, des mines d'une riches et extrême dans les environs d'Ottawa, M. Larue écrit ce qui suit:
« Ce sujet avait exigé la publication (aujourd'hui par son malheureux cultivateur) d'un volume. Dès 1869, un agronome français, M. Villo, partant des engrais artificiels, annonça, dans une conférence faite à la Sorbonne, à Paris, que le Canada ne possédait pas de mines d'azote ou de soufre-phosphore de chair (ou autre). Qui s'en souvient dans la Province? »

Le savant professeur veut sans doute dire que personne ne s'en doutait, puisque c'est depuis deux ans qu'il a découvert des riches mines de phosphate de chaux dans les environs d'Ottawa. Or, voici ce que nous lisons à la page 807 du rapport de la commission de Géologie du Canada, rapport imprimé en 1863:

« Les dépôts de phosphate dans les environs d'Ottawa ont été découverts par M. Villo, un agronome français, en 1869. On a observé ce minéral dans les calcaires lacustres sur la rive gauche et au sud du lac Beauport, et dans les dépôts de phosphate de chaux dans les cantons de Burgoyne et d'Elmley. On a suivi ce minéral sur environ un mille au sud-est de North Elmley. Des masses de minéral ont donné une moyenne de quatre vingt huit pour cent de phosphate de chaux. On l'a aussi trouvé au sud du lac Beauport, etc. »

On admettra qu'il est pour le moins curieux de voir un chimiste ainsi distingué que l'est M. Larue ignorer ce rapport qui constate l'existence et en termes très précis la découverte, dès avant 1863, du phosphate de chaux dans les environs d'Ottawa. C'est probablement dans ce rapport que M. Villo a pu se procurer les renseignements qui sont cités par M. Larue dans l'ouvrage. Mais peut-être M. Larue voudrait-il s'arrêter de ce mauvais pas en disant que l'existence du phosphate de chaux dans les environs d'Ottawa était ignorée, à cette époque, de tous exceptés des véritables savants, parmi lesquels il ne faut pas le ranger. Pour empêcher M. Larue de se compromettre davantage, je le renverrai tout de suite à la page 808 du même rapport où il pourra lire ce qui suit:

« M. Benjamin Hatcher de Montréal a acheté dernièrement les plus importantes de ces dépôts dans Burgoyne et Elmley, et il fait à présent des préparatifs pour les exploiter en vue d'en faire le phosphate de chaux du Canada au commerce anglais. »

Ce qui prouve que, dès 1863, non-seulement le monde savant, mais le monde commerçant et industriel s'en doutait de l'existence au Canada du phosphate de chaux que M. Larue fait découvrir dix ou quinze années plus tard!

« Tout fait par des champs » a-t-on dit. C'est bien le temps de le répéter, car M. le secrétaire Larue, après avoir fait un si bel étalage d'érudition, après avoir émis tant de discours impraticables, termines son ouvrage aux membres de la société d'agriculture en recommandant, avant tout (sic), comme moyen de combler les lacunes qui existent dans les travaux de M. Barnard et de M. l'abbé Provancher et de faire progresser l'agriculture au Canada, le « Neque du lèvre » et le « Clairon du roi, Messieurs. »

C'est ainsi que M. Larue termine son rapport sur le concours d'éloquence ouvert par l'Institut. Je n'exagère rien.

Après avoir parcouru le « rapport » de M. Larue, c'est un véritable soulagement que de tomber sur les quatre pages écrites par M. S. Lesage, député commissaire de l'agriculture et des travaux publics et l'un des membres du jury. Noté que le rapport de M. Lesage ne laisse rien à désirer, mais au moins la forme en est convenable.

Quoi que le rapport de M. Lesage soit très-court il nous fournirait matière à un long article, si le temps nous le permettait. Peut-être plus tard aurons-nous occasion d'y revenir.

Pour le moment M. Lesage nous permettra de dire que ses arguments ne nous paraissent guère réfuter les arguments de M. Barnard en faveur de la création d'un surintendant de l'agriculture. Il est un fait, que M. Lesage connaît peut-être mieux que tout autre, c'est que la loi d'agriculture de 1869 est devenue lettre morte, que des abus considérables se sont glissés dans ce département, que le ministre et les chambres n'exercent que fort peu de contrôle sur l'organisation agricole et qu'une réforme radicale est urgente. Mais il ne veut pas d'un surintendant. Pourquoi?

« Ma grande, mon unique objection pour ainsi dire à la création d'un surintendant d'agriculture, est que de ce que cet officier ne pourrait pas avoir un signe de charge, et répondre de son administration sur son portefeuille; car avant tout officier, dans la pensée de nos lauréats, devrait être inamovible durant toute sa vie. »

Dans la pensée des lauréats, le surintendant de l'agriculture devait occuper, vis-à-vis de la législature et du gouvernement, la même position qu'occupe le surintendant de l'Instruction publique. Tout en étant à l'abri des changements politiques qui nuisent tant à la bonne administration d'un département comme celui de l'agriculture, le surintendant serait responsable au cabinet, lequel serait responsable aux chambres. Ainsi, les députés auraient toujours le contrôle des dépenses, et cela suffirait pour sauvegarder le principe du gouvernement responsable.

M. Lesage parle aussi du « zèle éclairé de notre premier ministre pour tout ce qui touche à l'agriculture. » Je ne puis me permettre M. Lesage en dit assez avec M. Joly, mais je ne puis m'empêcher de dire que les paroles que je viens de citer ressemblent à une figure de rhétorique qu'on appelle ironie. Depuis l'arrivée d'un an que M. Joly est premier ministre de fait, a-t-il fait le moindre chose pour la cause agricole? Certes, non. Après le coup d'Etat, les élections, après les élections, la session, après la session, le chemin de fer du nord, l'achat du terrain de la Vacherie et de la ferme Gale, les courses en raquettes, etc. C'est absolument comme si nous n'avions pas de ministre de l'agriculture.

En terminant son rapport, M. Lesage expose, lui aussi, son programme qui est bien moins compliqué que celui de M. Larue. Le voici:

« Le conseil que je donne aux cultivateurs est de cultiver la terre, faites du bon beurre, et faites-en beaucoup; je répète les mots, vous en êtes dans la bonne voie. Avec cela si vous ne mourez pas riche et content de vos jours, vous n'avez rien fait. Voilà pour moi le principe général, le principe qui régit tout et régit bien. »

La parole est au jury. M. Joly.

Le correspondant à Mail à Ottawa dit que l'hon. Charles Eugène Boucher de Boucherville va succéder à l'hon. Louis Lacoste, député comme sénateur. Ce correspondant dit que son nomination sera accueillie avec satisfaction dans la province de Québec et dans la Péninsule en général et ajoute que M. Boucher de Boucherville va être une précieuse acquisition pour le Sénat.

Nous concourons pleinement dans les remarques élogieuses du Mail et nous apprenons cette nouvelle avec une vive satisfaction, satisfaction qui sera partagée par nos nombreux amis personnels et politiques de M. DeBoucherville.

Conférence de l'honorable Juge Routhier. Hier soir, l'honorable juge Routhier a répété, à la salle de musique, sa magnifique conférence sur les conférences et les conférenciers de Paris. C'est la Société de colonisation qui avait organisé cette soirée littéraire dans le but de garantir la caisse et nous sommes heureux de dire que l'auditoire était assez nombreux.

Inutile de faire l'éloge de M. Routhier, qu'il suffise de dire qu'il a été à la hauteur de sa réputation.

La guerre dans l'Afrique méridionale. Une nouvelle fort grave nous arrive de Cape Town, Afrique méridionale. Le 21 janvier, une colonne anglaise comprenant une partie du 24^e régiment, une batterie d'artillerie et 600 naturels, ont été entièrement anéantis près de la rivière Cagur par 20,000 Zoulous qui ont capturé 102 fusils, 1,000 boulets, 2 canons, 400 boulets et bombes, 1,000 carabines, 250,000 cartouches, 60,000 livres de provisions de bœuf et de drapeaux du 24^e régiment. On prétend que 5,000 Zoulous ont été tués et blessés pendant la bataille.

Après ce désastre, les troupes anglaises se sont vu attaquer sept fois par les Zoulous; ces attaques ont été repoussées, mais les Anglais ont dû se retirer. La colonie de Natal est en danger et la plus grande consternation règne partout. Le gouverneur Sir Bartle Frere a demandé des renforts en Angleterre. Ces renforts doivent être envoyés immédiatement, dit le Times.

Mais quelque parole que soit la direction donnée à nos sociétés d'agriculture, et aux expositions, tant provinciales que locales, il est inconcevable que notre organisation agricole serait incomplète sans un bon système d'enseignement agricole.

« Mon avis, ce système d'enseignement agricole est la publication d'un petit traité élémentaire, mais en entier pratique; 2^e La publication d'un bon journal d'agriculture, illustré; 3^e L'enseignement élémentaire de l'agriculture dans toutes les écoles et maisons d'éducation aidées par le gouvernement; 4^e Le développement de nos écoles spéciales d'agriculture, auxquelles devraient être annexés des fermes vraiment modèles, dont les rendements et les profits seraient publiés tous les ans, en détail; 5^e La vente annuelle, si c'est possible, par un délégué ayant toutes les qualités requises, de chacune des parcelles du pays, aussi bien que des sociétés, et des écoles spéciales d'agriculture, afin que la surveillance la plus complète soit donnée partout. C'est surtout par ces inspections que l'on arrivera à diriger, encourager, instruire, et aussi à reprendre la loi la réprimande sera jugée indispensable. La publication et la distribution à peu près gratuite de brochures

claires et précises, donnant, dans un langage que chacun peut comprendre, des leçons positives sur la manière de cultiver une terre avec profit, est indispensable. Il faut que tout bon cultivateur puisse trouver sous sa main des données qui le guident avec sûreté dans ses améliorations d'il y a dix ans. Un semblable traité élémentaire d'agriculture n'a pas besoin d'exercer cent pages. On devrait en encourager la distribution la plus possible, par tous les moyens.

Il doit en être de même du Journal d'Agriculture, qui mettrait le surintendant au rapport direct avec chacun des souscripteurs aux sociétés d'agriculture. Ce qui devrait nous recevoir le journal qui leur serait distribué à titre de prime par le gouvernement. Avec les avantages qu'offrirait notre organisation agricole telle que je propose ci-haut, on aurait lieu d'espérer qu'avant longtemps, tous les cultivateurs tant soit peu intelligents du pays, trouveraient avantageux de souscrire à leur société d'agriculture de comté. Le journal arriverait donc partout. Il devrait s'attacher à développer les divers sujets touchés dans le traité élémentaire d'agriculture, et à donner des réponses précises à toutes les questions d'intérêt général posées par les lecteurs du journal, tant sur l'agriculture, l'économie rurale et l'horticulture que sur les divers sujets qui se rattachent directement à l'agriculture, tels que l'économie rurale, l'art vétérinaire, etc. Il y a sans doute que le surintendant devrait avoir le contrôle absolu du Journal d'Agriculture.

La visite régulière, par le surintendant ou ses délégués, de nos sociétés d'agriculture, l'examen attentif de leurs livres et comptes, qui doivent être comparés avec les rapports annuels, et des entretiens familiers avec les officiers et directeurs de chacune de ces sociétés, sont indispensables à leur bonne tenue. C'est par ces visites et entretiens, et non pas uniquement par des correspondances officielles, nécessairement rares d'ailleurs, qu'on arrivera à faire dans chaque paroisse tout ce que l'on peut.

Lors de ces visites au chef-lieu d'un comté, qui devraient être annuelles, il serait facile au surintendant de l'agriculture de se servir de visiter les divers points de vue de ce comté, afin de voir de près les progrès et d'apprendre sur les lieux mêmes quelles sont les difficultés qui restent à surmonter, et les améliorations qui sont les plus pressantes. Ces visites donneraient l'occasion de rencontrer les meilleurs cultivateurs de chaque paroisse et de leur donner des conférences agricoles dont ils sauraient bien tirer parti si elles étaient aussi pratiques qu'elles le devraient être.

De plus, ces visites ne pourraient manquer de donner au Journal d'agriculture beaucoup de matière à publier. A leur suite, ces conférences sur l'agriculture, tenues par les cultivateurs eux-mêmes, seraient d'un grand profit à la culture la plus parfaite.

Le surintendant devrait pouvoir accorder des diplômes et des médailles de différentes valeurs, et de degré de mérite auquel les concurrents seraient arrivés. Un pareil système ne pourrait manquer de créer, parmi nos cultivateurs agricoles, une émulation plus utile.

Je viens d'insister sur les primes pour les terres les mieux tenues, parce que ce sont les plus importantes; mais on concevra qu'avec l'organisation et le développement d'un pareil système, il sera facile d'encourager, dans chaque paroisse, toutes les améliorations agricoles, et surtout celles qui sont les plus opportunes et les plus pressantes.

Le système que je propose d'employer dans les expositions provinciales n'a les expositions de comté d'avoir lieu comme par le passé. Mais il vaudrait mieux que ces expositions fussent moins fréquentes, tant qu'elles ne contraindraient pas leurs propriétaires, afin d'employer tous les ans une partie plus considérable des octrois aux concours pour les terres les mieux tenues, pour les labours, etc., dans chaque paroisse, chaque comté et même dans chaque district. Car, il faut bien l'admettre, ces concours feront faire à l'agriculture des progrès infiniment supérieurs à ceux que l'on peut attendre des meilleures expositions.

Quant aux concours de terres, une des plus grandes difficultés de leur organisation réside dans le choix des juges et dans les dépenses que ces concours occasionnent. Et effet, il sera toujours difficile de trouver un juge, ayant parfaitement qualité pour cette charge, dans chacun des comtés de cette province, et qui se donnera la peine de visiter avec soin toutes les paroisses de son comté. Par le passé on a tenu à avoir trois juges; c'est multiplier les dépenses, et d'ailleurs, à avoir des juges et d'experts sur trois, à moins d'un seul juge bien choisi, n'est pas une économie.

Quant à l'organisation de ces concours de terres, il est nécessaire que celui-ci surveille de bien près le travail des juges, puisque le succès du système de ces concours dépend entièrement du plus ou moins d'intégrité et d'activité que les juges apporteront dans l'exécution des devoirs de leur charge. En donnant le droit d'appeler à son service les cultivateurs et à engager à leur faire de leur mieux, afin d'être bien notés par le surintendant.

Mais quelque parole que soit la direction donnée à nos sociétés d'agriculture, et aux expositions, tant provinciales que locales, il est inconcevable que notre organisation agricole serait incomplète sans un bon système d'enseignement agricole.

« Mon avis, ce système d'enseignement agricole est la publication d'un petit traité élémentaire, mais en entier pratique; 2^e La publication d'un bon journal d'agriculture, illustré; 3^e L'enseignement élémentaire de l'agriculture dans toutes les écoles et maisons d'éducation aidées par le gouvernement; 4^e Le développement de nos écoles spéciales d'agriculture, auxquelles devraient être annexés des fermes vraiment modèles, dont les rendements et les profits seraient publiés tous les ans, en détail; 5^e La vente annuelle, si c'est possible, par un délégué ayant toutes les qualités requises, de chacune des parcelles du pays, aussi bien que des sociétés, et des écoles spéciales d'agriculture, afin que la surveillance la plus complète soit donnée partout. C'est surtout par ces inspections que l'on arrivera à diriger, encourager, instruire, et aussi à reprendre la loi la réprimande sera jugée indispensable. La publication et la distribution à peu près gratuite

LITTERATURE.

LES Martyrs, par Chateaubriand, 2 vol., grand in-8, 75 c.

L. DROUIN & FRERE, Libraires, 111, Rue St-Jacques, Québec.

LOTERIE

pour venir en aide à la Construction de l'Eglise de SAINT-DAVID DE L'AUBE-RIVIERE

Président-Honorable: M. J. D. Lavoie, l'Évêque de Lévis.

Obiets de la Loterie: 1000 \$, 500 \$, 200 \$, 100 \$, 50 \$, 25 \$, 10 \$, 5 \$, 2 \$, 1 \$.

30 Lots de Terrain: 100 \$, 50 \$, 25 \$, 10 \$, 5 \$, 2 \$, 1 \$.

372 Lots!!

25 CENTIMS SEULEMENT

Le but de cette Loterie est d'aider à la construction de l'église de Saint-David de l'Aube-Rivière.

M. F. FAMILLE VALLEE, Agent général, 109, Rue Québec, Québec.

POELES POELES! Une très grande variété de Poêles de toutes sortes.

AVIS. Nous certifions par la présente, que M. Arthur Lavigne a été nommé...

VOYEZ LA LISTE DES Fermes en Vente.

ACHETER. Les souscriptions de la Loterie de l'Église de Saint-David de l'Aube-Rivière.

UNE FERME? Une ferme de 100 arpents, située à l'Est de Québec.

Bureaux: 71, Rue des Saints-Pères, Paris, France.

AVIS PUBLIC. Les souscriptions de la Loterie de l'Église de Saint-David de l'Aube-Rivière.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

VIENT DE PARAITRE

LES CANADIENS DE L'OUEST, par Joseph Tassé. Deux volumes in-8 de 60 pages chacun.

PREMIER VOLUME. Biographies: Charles de Langlade, Jean-Baptiste LaSalle, etc.

SECOND VOLUME. Biographies: Louis-Joseph de LaSalle, etc.

EDITION ILLUSTRÉE. Portraits de Joseph Tassé, Salomon Johnson, etc.

Objets de la Loterie: 1000 \$, 500 \$, 200 \$, 100 \$, 50 \$, 25 \$, 10 \$, 5 \$, 2 \$, 1 \$.

30 Lots de Terrain: 100 \$, 50 \$, 25 \$, 10 \$, 5 \$, 2 \$, 1 \$.

372 Lots!!

25 CENTIMS SEULEMENT

Le but de cette Loterie est d'aider à la construction de l'église de Saint-David de l'Aube-Rivière.

M. F. FAMILLE VALLEE, Agent général, 109, Rue Québec, Québec.

POELES POELES! Une très grande variété de Poêles de toutes sortes.

AVIS. Nous certifions par la présente, que M. Arthur Lavigne a été nommé...

VOYEZ LA LISTE DES Fermes en Vente.

ACHETER. Les souscriptions de la Loterie de l'Église de Saint-David de l'Aube-Rivière.

UNE FERME? Une ferme de 100 arpents, située à l'Est de Québec.

Bureaux: 71, Rue des Saints-Pères, Paris, France.

AVIS PUBLIC. Les souscriptions de la Loterie de l'Église de Saint-David de l'Aube-Rivière.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Le JOURNAL des JEUNES MÈRES. Un journal pour les femmes, contenant des conseils et des recettes.

Heures des Malles

Tableau indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des malles pour les destinations: ONTARIO, QUÉBEC, etc.

ONTARIO. Arrivée: 8 h. 00. Départ: 8 h. 30.

QUÉBEC. Arrivée: 9 h. 00. Départ: 9 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 10 h. 00. Départ: 10 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 11 h. 00. Départ: 11 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 12 h. 00. Départ: 12 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 13 h. 00. Départ: 13 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 14 h. 00. Départ: 14 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 15 h. 00. Départ: 15 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 16 h. 00. Départ: 16 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 17 h. 00. Départ: 17 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 18 h. 00. Départ: 18 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 19 h. 00. Départ: 19 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 20 h. 00. Départ: 20 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 21 h. 00. Départ: 21 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 22 h. 00. Départ: 22 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 23 h. 00. Départ: 23 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 24 h. 00. Départ: 24 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 25 h. 00. Départ: 25 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 26 h. 00. Départ: 26 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 27 h. 00. Départ: 27 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 28 h. 00. Départ: 28 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 29 h. 00. Départ: 29 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 30 h. 00. Départ: 30 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 31 h. 00. Départ: 31 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 32 h. 00. Départ: 32 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 33 h. 00. Départ: 33 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 34 h. 00. Départ: 34 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 35 h. 00. Départ: 35 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 36 h. 00. Départ: 36 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 37 h. 00. Départ: 37 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 38 h. 00. Départ: 38 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 39 h. 00. Départ: 39 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 40 h. 00. Départ: 40 h. 30.

ARRIVÉE ET DÉPART. Arrivée: 41 h. 00. Départ: 41 h. 30.

TAPIS

Patrons Nouveaux. DEUXIÈME IMPORTATION DE CETTE SAISON. NOUS exhibons en ce moment...

CHANELLE. BOITES Chanelle Belmont 24, 36, 48, 60, 72, 84, 96, 108, 120, 132, 144, 156, 168, 180, 192, 204, 216, 228, 240, 252, 264, 276, 288, 300.

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras! Opéras!

POELES POELES!!

POUR BOIS ET POUR CHARBON. GRANDE RÉDUCTION. Les sous-signés vendront à grande réduction...

MUSIQUE. NOUVELLE RECUE DE PARIS LONDRES NEW YORK.

A. LAVIGNE. IMPORTATEUR D'INSTRUMENTS. (Bâtiment de la Banque d'Épargne).

SALON DE MUSIQUE. Pour 75-70. M. GEORGE HEBERT, organiste...

ATTENTION. Uery St. Laurent & Co. ENCANTEURS. SEULS FABRICANTS DE Peinture Elastique.

Peinture Elastique. No. 41, rue St-Pierre, Bas-Ville, Québec.

MUSIQUE. ROMANCES NOUVELLES. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

R. MORGAN. L'ASSOCIATION. Capital - \$200,000.

ARTISANS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

AVIS. Les sous-signés ont l'honneur d'offrir...

BLUMIART & CIE

PAPETIERS. ENGROSet en DE TAIL. No. 87, Rue St Pierre, Québec.

Papier Anglais, Papier Ecossais, Papier Américain.

Papier à dessin, Papier à tracer, Toile à tracer.

ENVELOPPES de toute grandeur et qualité.

Papier Canadien. A imprimer, A Envelopper.

Fameuse Encre Japonaise. D'ANTOINE PERE & FILS.

Encre Japonaise. Encre de Couleur.

Encre Communicative. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

Encre de Couleur. Encre de Couleur.

IMPRIMERIE

ENGROSet en DE TAIL. No. 40, rue Ste. Famille, No. 40, (ANCIENNE COTE DE L'EST).

porte voisine de BFHAN & Freres, Marchands.

On exécute à cet établissement, avec la plus grande ponctualité, les ouvrages de ville dans le style le plus élégant, tels que:

LÈTES DE COMPTE, MEMORANDUMS, CARTES D'ADRESSES, ET DE VISITE, RAPPORTS, CHEQUES ET BILLETS, DRAFTS, ENVELOPPES, CATALOGUES, LISTE DE PRIX, MONOGRAMMES, PROGRAMME, CIRCULAIRES, AFFICHES, PLACARDS, IMPRESSIONS CHROMATIQUES, LETTRES FUNÉRAIRES, ETC, ETC.</